

> ZOOM SUR...

Le saule taillé en têtard

L'arbre de l'eau !

Le saule est un arbre parfaitement adapté aux zones humides et aux cours d'eau. Implanté à partir du XVI^{ème} siècle dans notre région, cultivé en têtard le long des routes, cours d'eau et prairies, le saule est caractéristique de la plaine humide de la Scarpe, à tel point qu'il est l'âme même de nos paysages et l'emblème du Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Il existe de nombreuses espèces de saules mais les deux communément entretenues en têtard sont le saule blanc et le saule fragile.



Mesure du SAGE

La plantation et l'entretien des saules têtards participent à :

- 3B – Préserver et améliorer la qualité biologique des milieux humides et aquatiques ;
- 3D – Protéger et réhabiliter les cours d'eau et leurs berges.

Pourquoi « têtard » ?

Avec la pousse de nouveaux houpriers, le sommet du tronc s'élargit en un plateau couronné de rameaux, il devient têtard : nom donné par analogie à la larve des grenouilles et crapauds.



Localement, les arbres têtards sont aussi appelés « halos ».

Un saule têtard aux intérêts multiples...

Nos ancêtres l'avaient planté en bordure des rivières et des fossés d'irrigation : les racines enchevêtrées et traçantes maintiennent la berge tandis que les branches retombantes ralentissent le courant et limitent son action érosive.

Le saule est un véritable refuge pour la biodiversité : en vieillissant, l'arbre et sa tête évoluent, les cicatrifications des coupes sont plus difficiles, des champignons s'installent et « attaquent » le bois. Des cavités se creusent dans l'arbre et attirent beaucoup d'oiseaux (mésanges, chouettes chevêches, pics...) et de mammifères hivernants (chauves-souris, lérot, hérissons, belettes, hermines...).

Espèce mellifère, le saule fournit également très précocement du pollen aux abeilles.

Enfin, rappelons que la taille en têtard permet une valorisation rapide des rameaux pour la vannerie et le bois de chauffe. Vous pouvez récolter le bois pour votre consommation personnelle, ou le faire exploiter par un professionnel : une filière locale bois-énergie existe sur le territoire : www.pnr-scarpe-escaut.fr rubrique **Energie-Climat** .

Contact pour la filière bois : Pauline Pecquet : 03.27.19.19.70

Bon à savoir !

Les aulnes glutineux, frênes communs, charmes peuvent également être taillés en têtard.



Renouvelons notre patrimoine arboré !

Les branches de saules coupées peuvent être replantées et « rejettent » très facilement. Privilégiez leur plantation en bordure de mares, de prairies, de fossés ou de cours d'eau, avec un espacement de 8 mètres au minimum.

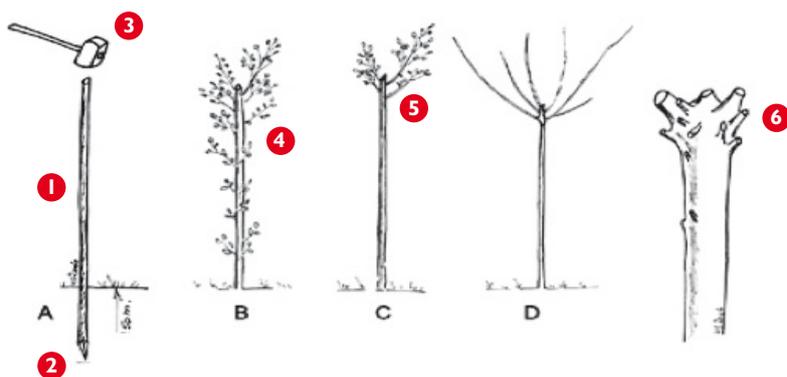
Pour faire une plantation de saules, choisir des « perches » de préférence droites, d'une longueur d'environ 3 mètres, d'un diamètre de 5 à 10 cm et à l'écorce lisse ❶. Il est important de couper la base de la « perche » en biseau ❷ avant de l'enfoncer dans un sol humide, pour qu'elle dépasse d'au moins 2 mètres, entre novembre et mars ❸.

Entretenons nos saules têtards

Aujourd'hui, les saules manquent d'entretien. Ils risquent d'éclater à cause du poids de leurs branches. Il faut donc réapprendre à les tailler régulièrement.

Durant les premières années qui suivent la plantation, les bourgeons vont se développer en rameaux tout au long de la perche ❹. Il faut conserver uniquement les rameaux du sommet de la perche ❺ à une hauteur de 1,5 à 2 mètres. Après quelques années, suivant la vitesse de croissance, il faudra couper tous les rameaux du sommet ❻ entre fin octobre et mi-mars.

Cette pratique se répétera en moyenne tous les 7 à 10 ans au maximum.



Attention sécurité

- Tailler un saule têtard présente des risques, nécessite des connaissances en élagage, un matériel adéquat. Faites appel aux conseils de l'équipe du parc ou à un professionnel élagueur.



Pour passer à l'action

- Habitants ou collectivités du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, le parc vous propose des conseils techniques et des aides financières pour entretenir vos saules têtards. Il distribue gratuitement des perches dans le cadre de l'opération Plantons le décor.

Contact :

François Carlier
03.27.19.19.70



Cette fiche d'information a été réalisée avec le soutien financier de : l'AEAP, la CAPH, la CAD, la CCCO, la CCCP, la CCEP, la CCPP, la CCRVS.

(H₂O)rizon

Secrétariat technique du SAGE, Maison du Parc - 357, rue Notre Dame d'Amour - 59230 Saint-Amand-les-Eaux - Tél. : 03 27 19 19 70 - Télécopie : 03 27 19 19 71. E-mail : sage@pnr-scarpe-escaut.fr - Site internet : www.pnr-scarpe-escaut.fr **Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) :** Alain Bocquet. **Directeur de publication :** Daniel Mio. **Rédaction :** Romain Negri, François Carlier, Elise Caron, PNPE. **Crédit photos :** Samuel Dhote, Frédéric Dujardin, PNPE, PNRSE. **Conception graphique :**  www.auddice.com **Impression :** Décembre 2012 - 2.500 exemplaires. ISSN 1767-5278.

